



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

-00000-

L'an Deux Mille Vingt Quatre le 26 juin à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, à la salle des Fêtes de Saint-Jean-d'Heurs
3 Place Rouget de Lisle 63190 SAINT JEAN D'HEURS
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

SIAEP DORE -ALLIER

Date de convocation : 11/06/2024

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
contact@siaepdoreallier.fr

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C., TARTRY-LAVEST A.,
MS AURIEL L., BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L.,
MS DUROHANY D., DURUPT S., MAURIN D., MAZELIER V.,
M. ORCIERE T.

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 12
votants : 14

ABSENTS : MS BRIVARY J.F., GARMIS F., GIRARD J.B., ROUVIDANT J.L.,

POUVOIRS : M. GIRARD J.B. POUVOIR A M. MAZELIER
M. ROUVIDANT POUVOIR A M. MAURIN D.

DELIBERATION N° 2024-06-02

OBJET : Produits irrécouvrables, créances en non-valeurs et éteintes

Monsieur le Comptable du SGC de Thiers, nous fait connaître qu'il ne peut recouvrer pour les raisons indiquées sur l'Etat des Taxes et produits irrécouvrables, les sommes dues par les débiteurs désignés dans le tableau

- en annexe 1 d'un montant de 9 554.55 € (*neuf-mille-cinq-cent-cinquante-quatre euros et cinquante-cinq centimes*)
- en annexe 2 d'un montant de 1 178.13 € (*mille-cent-soixante-dix-huit euros et treize centimes*).

Après avoir délibéré,

La commission Administrative du Syndicat admet en non-valeur la somme totale de 10 732.68 € (*dix-mille-sept-cent-trente-deux euros et soixante-huit centimes*).

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :
Publié le :

02 JUL. 2024
02 JUL. 2024

.../...

